

Direction de la Coopération au Développement et de
l'Aide humanitaire

MM. Ja, R, Sa, Bg, Bl, Cr

le 28 octobre 1977

Monsieur Gérard Bauer
Président de la Fédération Horlogère
Suisse
6, rue d'Argent

2501 B i e n n e

277

Monsieur le Président,

Lors du déjeuner du Cinquantenaire de l'OSEC, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec vous du cadeau que la Suisse pourrait faire à la Banque Africaine de Développement à l'occasion de la construction de son nouveau siège à Abidjan. Vous m'aviez fait part à l'époque du fait que la Fédération Horlogère serait disposée à faire une contribution similaire à celle qui avait été faite en faveur de la Banque Asiatique de Développement en 1973 ou du Centre de Conférences de Vienne en 1976, c.à.d. une pendule dans le premier cas, et toute une installation horaire dans le second.

Au cours de ces dernières semaines, nous avons exploré ces deux possibilités avec les responsables de la Banque et sommes arrivés à la conclusion que la première alternative présentait plus d'avantages et moins de risques. La Suisse pourrait donc envisager de faire un don de deux ou trois pendules qui seraient installées dans les endroits les plus en vue de la Banque, c'est-à-dire, par ordre d'importance, dans la salle du Conseil d'Administration (au-dessus du fauteuil du Président par exemple), dans le hall d'entrée (face à l'entrée principale), et dans la salle de réunion du Président de la Banque. A l'occasion, et lorsque des informations plus précises nous seront parvenues d'Abidjan



- 2 -

concernant la disposition du hall d'entrée et des salles de réunion, nous serions très heureux de pouvoir nous entretenir avec vous de la possibilité et des modalités de l'action envisagée en faveur de la Banque Africaine de Développement.

J'aimerais encore apporter une précision. Le nouvel immeuble envisagé sera à la fois celui de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Africain de Développement, le personnel de ces deux institutions étant le même. La Suisse n'est pas membre de la Banque Africaine de Développement, étant donné que le capital de cette institution n'est ouvert qu'à des pays africains. La Suisse est membre cependant du Fonds Africain de Développement dont le capital est ouvert aux pays non-régionaux. C'est à ce titre principalement que nous envisageons la contribution de la Suisse au nouveau siège.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner la proposition ci-dessus et de me faire part de la position de la Fédération Horlogère quant à la possibilité de faire un cadeau de l'importance indiquée à la Banque Africaine de Développement.

Dans l'attente du plaisir de vous lire et de vous revoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

sig. Jacobi

(K. Jacobi)